

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

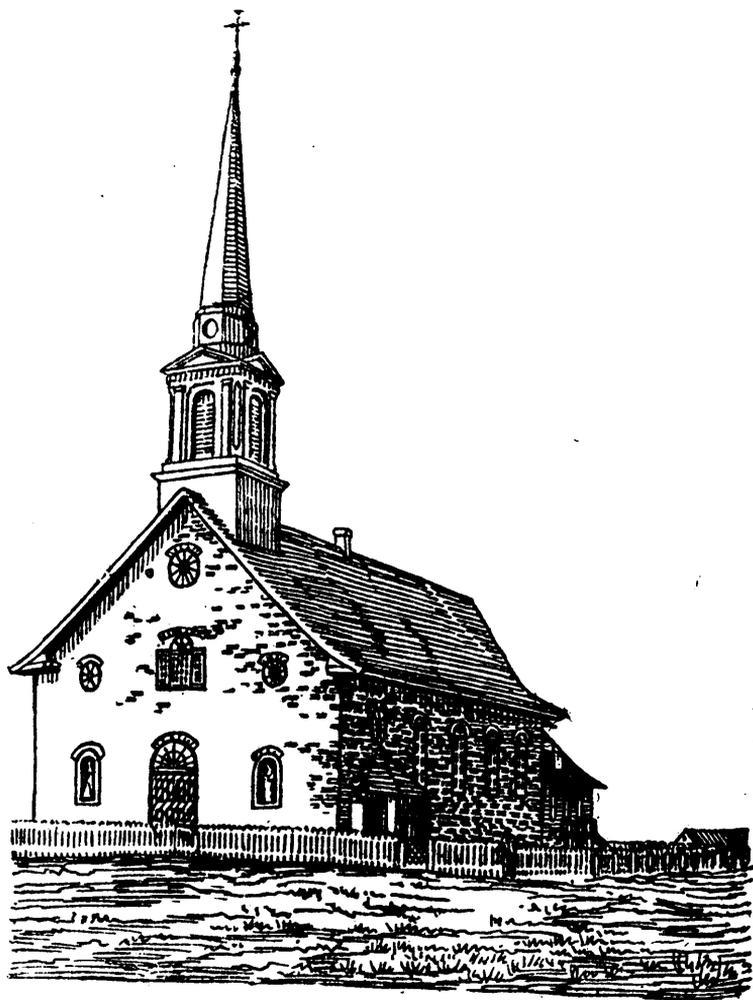
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.





EGLISE DE SAINTE-LUCE DE RIMOUSKI

# BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

---

---

VOL. 6

AOÛT 1900

No. 8

---

---

### SAINTE-LUCE DE RIMOUSKI

---

La paroisse de Sainte-Luce doit son origine à Michel Desrosiers, fils d'Antoine Desrosiers, juge à Trois-Rivières, et de Anne Le Neuf du Hérisson, fille du lieutenant-général de ce nom. Il vint se fixer, vers 1818, à l'endroit appelé *l'anse-aulard*, un mille à l'ouest du moulin à furine actuel. Puis un peu plus tard, vinrent s'éparpiller successivement sur le bord du grand fleuve : Jean Volant de Champlain (petit-fils du côté maternel du célèbre explorateur du Mississippi), Louis de Joliet), Pierre Drapeau, Jean Langlois, Côme Lavoie, René Gagnon, Ignace Lavoie, etc., autant de souches ayant laissé de nombreux rejetons.

En 1823, la forêt avait reculé et avait fait place à des champs—pas bien considérables encore—mais d'un rendement merveilleux. La jeune colonie voyait s'augmenter dans des proportions encourageantes le nombre de sa population. C'est alors que l'on commença à agiter la question de se détacher de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski pour se constituer en paroisse. A la demande qu'ils en firent secondés en cela par leurs seigneurs en tête desquelles était madame Luce.-G. Drapeau-Casault, Mgr Panet, évêque de Québec, par décret en date du 28 août 1829, érigea canoniquement " la seigneurie de Lessard et partie de celle de Lepage et Tibierge en cure et paroisse sous l'invocation de

sainte Luce (1), dont la fête, selon le martyrologe romain, se célèbre le treize décembre.....”

Pour se conformer aux lois françaises en usage dans ce pays il fallait, pour donner une existence civile à la nouvelle paroisse, se pourvoir de *Lettres Patentes* de Sa Majesté. En conséquence, une requête fut présentée au gouverneur Sir James Kempt, mais ce ne fut que le 12 février 1835, sous l'administration de lord Aylmer, que la paroisse de Sainte-Luce fut reconnue civilement.

Le 2 janvier 1830, les nouveaux paroissiens ayant envoyé une requête à Mgr Panet demandant à Sa Grandeur “ de bien vouloir leur accorder la permission de bâtir une église en pierre de 80 pieds français, en dedans ” (rien que cela pour commencer), l'évêque de Québec délégua, le 3 novembre suivant, M. Edouard Faucher, curé de Trois-Pistoles, pour fixer l'emplacement de la future église, ce qu'il fit le 21 du mois suivant en plantant une petite croix pour marquer l'endroit que devait occuper le maître-autel, et cela précisément au beau milieu de la *Pointe aux-Coches*.

Pour des raisons sur lesquelles on ne permettra de glisser, la bénédiction de la première pierre ne fut faite, par Mgr Signay, que le 27 juillet 1838, et l'église fut livrée au culte le 26 décembre 1840.

Cette poignée d'habitants relativement pauvres venaient d'édifier une église considérée alors comme l'une des plus vastes de nos campagnes canadiennes ; en voici les dimensions principales : 80 pieds de longueur, intérieur, pour la nef, sur 44 de largeur, aussi intérieur ; hauteur des murs, 22 pieds. La sacristie, 28 pieds de largeur sur 35 de longueur, intérieur ; hauteur des murs, 14 pieds mesure française. On

---

(1) Ce nom patronal fut donné pour perpétuer la mémoire de la première bienfaitrice de la nouvelle paroisse, dame *Luce* Drapeau-Casault, co-seigneuresse, femme d'une haute intelligence et d'un grand sens pratique.

voit que chez le Canadien la foi ne compte pas avec les sacrifices.

La paroisse de Sainte-Luce fut jusqu'en 1842, alternativement desservie *par voie de mission*, par M. Picard, curé de Rimouski, ce prêtre dévoué et infatigable qui a tant fait pour cette paroisse, et par ses vicaires, MM. Gabriel Nadeau et Chs.-Ed. Bélanger. Ce dernier—celui-là même qui mourut d'épuisement et de misère dans les savanes de Stanfold, dans la nuit du 23 au 24 novembre 1845—fit faire, pour la première fois, le 30 juillet de cette année 1842, la première communion aux enfants, au nombre de 70. Je dis *enfants* et je me trompe, car parmi les nouveaux communicants, l'on comptait de grands et robustes gars portant moustaches, et d'accortes fillettes qui n'attendaient le second sacrement de l'église que pour piquer de suite au septième.

Quelques semaines plus tard, le premier vicaire de Rimouski, M. Nadeau, fut nommé curé de la nouvelle paroisse, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort (14 février 1869). La desserte de la paroisse fut alors confiée à M. Tobie Théberge jusqu'au 5 mai suivant, date à laquelle M. Edouard Guilmet commença à exercer les fonctions curiales. Dans l'été de 1876, M. Guilmet ayant abandonné la cure de Sainte-Luce pour prendre la rédaction du *Foyer des Familles*, journal publié à Ottawa, il eut pour successeur M. M. R. Bilodeau. A l'inverse des citadins qui viennent chercher un regain de santé dans le voisinage immédiat des eaux salées de notre grand fleuve, M. Bilodeau, lui, voyait dépérir la sienne, et, après un séjour de trois mois, il se vit dans la nécessité d'abandonner la cure de la paroisse, où il fut remplacé par M. le chanoine J.-B. Blanchet, le curé actuel.

Coincidence assez remarquable, l'église de Sainte-Luce fut commencée sous les auspices de M. Picard, ancien curé de Rimouski. Il appartenait à son neveu, M. Blanchet, de lui donner la dernière main, car, il faut le bien remarquer, cette

église n'a rien, absolument rien, à envier aux autres églises du district de Québec, non seulement quant à sa beauté et à la richesse de son ornementation, mais aussi parce que depuis le 19 juillet 1894, elle jouit du privilège d'être, de tout ce district, la quatrième église consacrée, l'église métropolitaine de Québec et celle, de Sainte-Anne de Beaupré et de Sainte-Anne de la Pocatière étant, si je ne me trompe, ses seules devancières.

On a dit souvent que les peuples avaient, comme les individus de l'espèce humaine, leur jeunesse, leur virilité, leur décrépitude. En lisant le tableau qui suit du mouvement de la population de la paroisse de Sainte-Luce, on serait en droit de supposer que cette paroisse, qui compte à peine un siècle d'existence, est déjà entrée dans la période, sinon de la décrépitude, du moins de la décadence. Nous verrons dans un instant la cause de cette déperdition de la population.

Années	Habitants
1851.....	1895
1861 .....	2145
1871.....	1774
1881.....	1503
1891.....	1233

On voit par ce relevé, extrait de documents officiels, que c'est en 1861 que la paroisse de Sainte-Luce a atteint le maximum de sa population, et qu'à partir de cette année, cette population accuse une diminution constante.

Cette diminution s'explique par plusieurs circonstances bien connues, dont la première sont les morcellements périodiques auxquels cette paroisse a été en butte. Lors de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Anaclet (10 mars 1858), Sainte-Luce contribua pour 3780 arpents de terre en superficie de son meilleur sol, et 3 à 400 de ses enfants dans la formation de la nouvelle paroisse. En 1869, toute une

nouvelle paroisse, Saint-Donat, était formée encore à même Sainte-Luce. Cette dernière, qui comptait alors huit rangs, tous plus ou moins habités, n'en conserva plus que trois, et encore, de ceux-ci, il n'y avait que celui du fleuve qui eut sa longueur originaire, les autres ayant été écourtés au profit de Saint-Anaclet.

Enfin, en 1882, ce dernier rang était écourté à son tour de 26 arpents (1092 arpents en superficie) et annexé à la paroisse de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

Une autre cause qui a fait diminuer la population de Sainte-Luce, c'est le fléau de l'émigration. Restreint autrefois à quelques comtés du district de Montréal et de celui de Trois-Rivières, ce fléau a gagné le vieux district de Québec, et la paroisse de Sainte-Luce, elle aussi, a dû subir son œuvre dévastatrice. Chaque année, depuis surtout que les communications par eau et par terre sont devenues si faciles, grand nombre de ses enfants, bercés du fol espoir d'arriver vite à la fortune et éblouis par la perspective d'un avenir chimérique, abandonnent le sol natal, pour la grande République.

Ce mouvement si fatal à la nationalité canadienne se continue ici comme ailleurs dans des proportions vraiment alarmantes.

Cependant combien de ceux qui ont quitté le sein de la terre, la culture des champs, occupations si honorables et si indépendantes, pour aller vivre dans les manufactures ou dans les écuries des Yankees, combien y en a-t-il qui l'ont acquise cette fortune tant convoitée ? sur cent peut-on en citer un seul ? ...

J.-W. MILLER

---

BIBLIOGRAPHIE DE LA POÉSIE FRANCO-  
CANADIENNE (1)

AUCLAIR, L'ABBÉ.—*Le Congrès* : atelier Québec, typographique de C. Darveau, 8, côte La Montagne—1875. 22 pp., in-8.

*Le Congrès de la Baie Saint-Paul*. Seconde édition. Québec : C. Darveau, imprimeur du Congrès, 82, côte La Montagne—1882. 42 pp., in-8.

BAILLAIRGÉ, J.—*Élégie*. Sur l'air du " Couronnement du Roi." S. l. n. d.

BAILLAIRGÉ, MAURICE.—*Derniers adieux de Graziella*. Québec, typographie de C. Darveau, 8, rue de La Montagne—1879. 76 pp. in-8.

BEAUCHEMIN, NÉRÉE.—*Les floraisons matutinales*. Trois-Rivières, Victor Ayotte, éditeur—MDCCCXCVII. 214 pp., in-8.

BÉLANGER, J.-A.—*Mes vers*. Outaouais, A. Bureau, imprimeur, rue Sparks—1882. 217 x V pp., in-8.

BENOIT, SAMUEL.—*La Charloïade ou Le menteur démasqué*. Poème héroï-comique. Québec, imprimé au bureau de l'*Événement*—1872. XXII x 39 pp. in-8.

BIBAUD, MICHEL.—*Épîtres, satires, chansons, épigrammes, et autres pièces de vers*. Montréal, imprimées par Ludger Duvernay, à l'imprimerie de *La Minerve*—1830. 178 pp., in-12 (2).

BRAULT, EUGÈNE.—*Amicis*. Imprimerie et librairie française et anglaise, Woonsocket, R. I., E. U.—1899. 60 pp. in-12.

CAOINETTE, J.-B.—*Les Voix intimes*. Premières poésies. Avec une préface de Benjamin Sulte, membre de la Société

(1) La présente liste est nécessairement incomplète. Nous serions reconnaissants à ceux qui, par leurs renseignements, nous permettraient de la compléter.

(2) Premier livre de poésies canadiennes.

Royale du Canada, etc. Québec, imprimerie de L.-J. Demers & frère, 30, rue de la Fabrique, 30—1892. 310 pp., in-8.

CASGRAIN, L'ABBÉ H.-R.—*A ma sœur Rosalie*. Epître en vers. 1860.

*Les Miettes*. Distractions poétiques. Edition intime à 50 exemplaires. Québec, ateliers typographiques de P.-G. Delisle, 1, Port Dauphin—1869. 69 pp.in-8.

CASSEGRAIN, ARTHUR.—*La Grand-Tronciade ou Itinéraire de Québec à la Rivière-du-Loup*. Poème badin. Ottawa, G.-E. Desbarats, imprimeur-éditeur—1866. VII, 96 pp. in-12.

CHAPMAN, WILLIAM.—*Les Québécoises*. Québec, typographie de C. Darveau, 82, rue de la Montagne—1876. 224 pp. in-8.

*Les Feuilles d'érables*. Poésies canadiennes. Montréal, typographie Gebhardt-Berthiaume, 30, rue St-Gabriel—1890. 242 pp. in-12 carré.

*A propos de la guerre hispano-américaine*. Québec, Léger Brousseau, éditeur—1898. 16 pp. in-4.

CHAUVEAU, P.-J.-O.—*Souvenirs et légendes*. Conférence faite à l'Institut Canadien de Québec. Québec, imprimerie A. Côté et cie. 1877. 37 pp. in-4.

*Le Dies Irae*. Traduction en vers français avec le texte en regard, suivie d'une notice sur cette séquence célèbre et sur les traductions qui en ont été faites en diverses langues. Se vend au profit de la souscription pour la construction d'une chapelle du Sacré-Cœur à la Basilique de N.-D. de Québec. Montréal, bureau des "Nouvelles Soirées Canadiennes." 1887. 14 pp. in-8.

CHEVRIER, M. DE.—*L'Acadiade ou Prouesses anglaises en Acadie, Canada*. Poème comi-héroïque en quatre chants. Cassel—1758, Petit in-8.

CHEVRIER, RODOLPHE.—*Tendres choses*. Poésies canadiennes. Montréal, J.-P. Bédard, Imp.-éditeur, 170, rue St-Laurent—1892. 205 pp., in-16.

CRÉMAZIE, OCTAVE.—*Le drapeau de Carillon*. Hommage à MM. les abonnés du *Journal de Québec*, 1er de l'an 1858. 8 pp., in-8.

*Hommage aux abonnés du "Journal de Québec,"* 1er de l'an 1860. 6 pp. in-8.

*Castelfidardo*, souvenir du 1er de l'an 1861. A MM. les abonnés du *Journal de Québec*. 4 pp. in-8.

*Oeuvres complètes*, publiées sous le patronage de l'Institut Canadien de Québec. Montréal, Beauchemin & Valois, libraires-imprimeurs, 256 et 258, rue Saint-Paul, 1882. 544 pp in-8.

CUTHBERT, ROSS.—*L'Aréopage*. Athènes tu as vécu, Rome tu vas périr ! L'école canadienne dissipe son souvenir. Québec, printed by John Neilson, Mountain street, 1803. 13 pp. in-8.

DENAULT, AMÉDÉE.—*Lueurs d'aurore* (Ebauches de poésie) 1886-1892. Avec un portrait à l'héliogravure. Maison de la bonne presse, 33, rue St-Gabriel, Montréal—1894. 194 pp. in-12.

DENIS, L'ABBÉ.—*Mort de François-Xavier Milton*, élève du collège de Montréal en 1852. Montréal, imprimé au bureau de *La Minerve*, 10, rue St-Vincent—1857. 8 pp., in-8.

DESAULNIERS, GONZALVE.—*L'absolution avant la bataille*. Dédié aux braves de la Butte-aux-Français, Montréal, imprimerie de *L'Etendard*, 37, rue St-Jacques—1886. 16 pp. in-12.

DUHAMEL, JACQUES.—*Acoubar, ou La loyauté trahie*. Tragédie tirée des amours de Pistion et de Fortunie en leur voyage de Canada, avec des chœurs, dédiiée à Philippe Desportes, abbé de Tyron—1586.

*Acoubar*, tragédie, tirée des amours de Pistion et Fortunie, en leur voyage de Canada. Rouen, Raphaël du Petit-Val—1603. 71 pp pp., in-12.

*Acoubar*, tragédie, tirée des amours de Pistion et Fortunie, en leur voyage de Canada. Rouen, Raphaël du Petit-Val—1611. in-12.

EVANTUREL, EUDORE.—*Premières Poésies*. 1876-1878. Avec une préface de Joseph Marmette. Québec, Augustin Côté et cie—1878. XVI x 204 pp., in 16.

*Premières poésies*. 1876-1878. Avec une préface de Joseph Marmette. Deuxième édition. Québec, Augustin Côté et cie. 1878. XVI x 204 pp. in-16.

*Premières poésies*. 1876-1878. Troisième édition. Québec, imprimé par J. Dussault—1888. 109 pages in-16.

FEIGE, L'ABBÉ L.—*Marcella*, épisode dramatique. Hommage au " Cercle Ville-Marie." Montréal, Eusèbe Senécal & fils, imprimeurs éditeurs, 20, rue Saint-Vincent, 1887. 15 pp in-8.

FERLAND, ALBERT.—*Mémoires poétiques*. Montréal, Pierre J. Bédard, imprimeur-relieur, no 1588, rue Notre-Dame, 1893. 143 pp. in-12.

*Femmes rêvées*. Pour lire à la femme aimée. Préface de M. Louis Fréchette, lauréat de l'Académie française. Illustrations de Geo. Delfosse. Gravures de A. Morissette. Montréal, chez l'auteur. MDCCCXCIX. Imprimé par Wilfrid Boucher, 828 rue Berri, Montréal, 52 pp. in-8.

FISSET, L.-J.-C. *Les voix du passé*. Vers dédiés à L.-G. Baillaingé, écuyer, président de la société St-Jean-Baptiste, 24 juin 1858. 4 pp. in-8. S. l. n. d.

*Jude et Grazia ou les malheurs de l'émigration canadienne*. Poème dédié à ses amis. Québec, imprimerie de Brousseau et frères, no. 7, rue Buade, 1861. 41 pp., in-4.

FRÉCHETTE, LOUIS.—*Mes loisirs*. Poésies. Québec, typographie de Léger Brousseau, rue Buade. 1863. 203 pp., in-12.

*La voix d'un exilé*. Poésies politiques. 56 pp., in-18. S. l. n. d. (1).

*Pêle-mêle*, fantaisies et souvenirs poétiques. Montréal, Compagnie d'impression et de publication Lovell, 1877. 274 pp., in-12 carré.

(1) Publiée à Chicago en 1868.

*Les fleurs boréales. Les oiseaux de neige.* Poésies canadiennes. Québec, C. Darveau, 1879. 268 pp., in-12.

*Les fleurs boréales. Les oiseaux de neige* Poésies canadiennes couronnées par l'Académie française. Paris, E. Rouveyre, éditeur, 1, rue des Saints-Pères ; Em. Terquem, éditeur, boulevard St-Martin, 15 MDCCCLXXXI. 265 pp., in-12.

*La légende d'un peuple.* Poésies canadiennes. Avec une préface de Jules Claretie. Paris, à la librairie illustrée, 7, rue du Croissant, 1887. Tous droits réservés. 347 pp., in-8.

*La légende d'un peuple.* Poésies canadiennes. Avec une préface de Jules Claretie. Edition corrigée, revue et augmentée. Québec, C. Darveau, imprimeur-éditeur, 82 à 84, rue de La Montagne. 1890. Tous droits réservés, 365 pp., in-12.

*La légende d'un peuple.* Poésies canadiennes. Avec une préface de Jules Claretie. Edition corrigée, revue et augmentée. Québec, C. Darveau, imprimeur-éditeur, 82 à 84, rue de la Montagne—1897.

*Jean-Baptiste de La Salle, fondateur des écoles chrétiennes.* Poème lyrique. Montréal, 50, rue Cotté, 1889. 60 pp. in-8.

*Feuilles volantes.* Poésies canadiennes. Montréal, Granger & frères, éditeurs, 1891. 208 pp., in-8 carré.

*A Sa Majesté Victoria 1ère, reine d'Angleterre et impératrice des Indes.* S. l. n. d.

GEOFFRION, ARTHUR.—*Amador de Latour*, drame historique canadien en trois actes et en vers. Montréal 1899.

GINGRAS, L'ABBÉ APOLLINAIRE.—*Au foyer de mon presbytère*, poèmes et chansons. Québec, imprimerie A. Côté et cie 1881. 258 pp. in-16 carré.

*L'écho des cœurs.* Poème déclamé aux noces d'or du cardinal Taschereau, 23 août 1892. L. Brousseau, imp., Québec. 8 pp. in-12.

GRÉGOIRE, G.-S.—*De Cheops à Eiffel ou le cycle du matérialisme.* Essai poétique inédit. Typ. L.-A. Bélanger, Sherbrooke, 1893. 78 pp. in-12.

LABELLE, ELZÉAR.—*La conversion d'un pécheur*. Opérette canadienne. Montréal, S. d. 27 pp. in-4.

*Mes rimes*. Québec, P.-G. Delisle, 1, rue Port Dauphin, 1876. 151 pp. in-8.

LAJOIE, GERIN.—*Le jeune Latour*. Tragédie canadienne en trois actes. Montréal, 1844. 49 pp. in-8.

LAMARTINE, A. DE.—*Hymne au Christ*. Québec : chez Samuel Neilson, imprimeur-libraire, rue de la Montagne, 1837. 11 pp. in-16.

LARUE, HUBERT.—*Le défricheur de langue*, tragédie-bouffe en trois actes et trois tableaux (1), 1859. 8 pp.

LEGENDRE, NAPOLÉON.—*Les perce-neige*. Premières poésies. Québec, typographie de C. Darveau, 82, rue de la Montagne, 1886. 222 pp. in-12.

*Un souvenir et un hommage*. 7 pp. in-8. S. l. n. d (2).

LEMAY, PAMPHILE.—*Essais politiques*. Québec, G.-E. Desbarats, imprimeur-éditeur, 1865. 320 pp. in-8.

*Évangéline*, traduction du poème acadien de Longfellow. Deuxième édition (3). Québec, P.-G. Delisle, imprimeur, 1, rue Port Dauphin, 1870. 192 pp. petit in-8.

*Deux poèmes couronnés par l'Université Laval*. Québec, P.-G. Delisle, imprimeur, 1, rue Port-Dauphin, 1870. 250 pp. petit in-8.

*Les vengeances*, poème canadien. Québec, typographie de C. Darveau, 8, rue de la Montagne, 1875. 323 pp. in-8.

*Une gerbe*, poésies. Québec, typographie de C. Darveau, 82 et 84 rue de la Montagne, 1879. 232 pp. in-8.

*Petits poèmes*. Québec, typographie de C. Darveau, 82, rue de la Montagne, 1883. 265 pp. in-12.

*Fables canadiennes*. Québec, typographie de C. Darveau, 1882. 282 pp. in-12.

(1) Publié sous le pseudonyme Isidore de Méplats.

(2) A l'occasion des noces d'or sacerdotales de Mgr J.-D. Déziel, curé de Lévis.

(3) *Évangéline* avait d'abord été publiée dans les *Essais Politiques*.

*Tonkourou*, nouvelle édition de *Les Vengeances*. Québec, J. O. Filteau & frère libraires éditeurs, 27, rue Buade 1888. 295 pp. in-16.

*Fables*. Nouvelle édition. Québec, typographie de C. Darveau, 1891. 292 pp. in-12.

LESCARBOT, MARC. *Adieu à la France*. La Rochelle. 1606.

*Les muses de la Nouvelle-France*. A Monseigneur le chancelier. Avia Pieridum peragro loca nullius ante Trita solo. A Paris, chez Jean Millot, sur les degrez de la Grand'salle du Palais. M. DC. IX. Avec privilège du Roy. 66 pp. in-8.

*Les muses de la Nouvelle-France*. A Monseigneur le chancelier. Avia Pieridum peragro loca nullius ante Trita solo. A Paris, chez Jean Millot, devant S. Barthelemy, aux trois coronnes. Et en sa boutique sur les degrez de la grand'salle du Palais. M. D. C. XII. Avec privilège du Roi. 84 pp. in-8.

*Les muses de la Nouvelle-France*. A Monseigneur le chancelier. Avia Pieridum peragro loca nullius ante Trita solo. A Paris, chez Jean Millot, devant S. Barthelemy, aux trois Coronnes. Et en sa boutique sur les degrez de la grand'salle du Palais. M. DC. XII. Avec privilège du Roy. 84 pp. in-8 (1).

LORRAIN, LÉON.—*Les fleurs poétiques*. Simples bluettes. Immortelles et pensées, roses et marguerites. Violettes et pivoines, poésies diverses. Montréal, C.-O. Beauchemin & Fils, libraires-imprimeurs, 256 et 258, rue Saint-Paul, 1890. 183 pp. in-8.

MARCHAND, L'ABBÉ ETIENNE.—*Les troubles de l'église du Canada en 1728*, poème héroï-comique composé à l'occasion des funérailles de Mgr de Saint-Vallier. Lévis, *Bulletin des Recherches Historiques*, 1897. 20 pp. in-8.

MARCHAND, F.-G.—*Un bonheur en attire un autre*. Comédie en un acte et en vers. Montréal, imprimerie de la *Gazette*, 1883. Représentation et reproduction réservées. 50 pp. in-8.

---

(1) Réimpression de Tross, 1866.

*Les faux-brillants*, comédie en cinq actes et en vers. Montréal, Prendergast & Cie, éditeurs, 37, rue St-Jacques, 1885. Représentation et reproduction réservées. 107 pp. in-8.

MARMONTEL.—*Le Huron*, Comédie en deux actes et en vers, meslée d'ariettes, représentée pour la première fois par les comédiens italiens du Roi, le 20 août 1768. Paris, Merlin, 1770. 48 pp. in-8.

MARSAIS, A.—*Romances et chansons*. Québec : J. & O. Crémazie, libraires éditeurs, 12, rue de la Fabrique, 1854. 52 pp. in-32.

*La loi du Maine ou de tempérance aux Etats-Unis*. En vente chez les principaux libraires de Montréal et de Québec, 1855. 12 pp. in-12.

MARSILE, M.-J.—*Epines et fleurs ou Passe-temps poétiques*. Bourbonnais, Grove, Ills. Journal du collège Saint-Viateur, 1889. 137 pp. in-8.

*Liola ou légende indienne*. Montréal, imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, Mile-End, P.Q., 1893. 96 pp. in-12.

MARTINEAU, L'ABBÉ F.—*Une voix d'outre-tombe*. Poésies. Avec portrait. Montréal, imprimerie de John Lovell & Fils, 1888. 210 pp. in-8.

NANTEL, L'ABBÉ A.—*Les fleurs de la poésie canadienne*. Montréal, C.-O. Beauchemin & Valois, libraires-imprimeurs, rue St-Paul, 237 et 239, 1869. 134 pp. in-12.

*Les fleurs de la poésie canadienne*. Deuxième édition augmentée et précédée d'une préface. Montréal, C.-O. Beauchemin & Fils, libraires-imprimeurs, 256 et 258, rue Saint-Paul, 1896. 255 pp. in-8.

NARBONNE-LARA, M. DE.—*Esquisses poétiques*. Montréal (Canada), Eusèbe Sénécal, imprimeur, rue Saint-Vincent, 6, 8 et 10-1875-255 pp. in-8.

PARADIS, PIERRE-PAUL.—*Waterloo*. Essais poétiques. Chicoutimi, imprimerie du Progrès du Saguenay, 1893. 8 pp. in-8.

*La fin du Monde*. Chicoutimi, imprimerie Progrès du Saguenay, 1895. 22 pp. in-8.

*Les funérailles de l'amour.* J.-L.-Arthur Godbout, éditeur, Chicoutimi, imprimerie du *Progrès du Saguenay*, 1897. 27 pp. in-8.

PRENDERGAST, JAMES-E.-P.—*Soir d'automne.* Québec, P.-G. Delisle, imprimeur, 1881. 24 pp. in-8.

POISSON, ADOLPHE.—*Le prince impérial.* 6 pp. in-8. S. l. n. d.

*Chants canadiens à l'occasion du 24 juin 1880.* Québec, imprimé par P.-G. Delisle, 1880. 78 pp. in-16.

*Heures perdues.* Poésies. Québec, imprimerie générale A. Côté et cie. 1894. 257 pp. in-12.

*Heures perdues.* Poésies. Deuxième édition. Québec, imprimerie général A. Côté et cie, 1895. 256 pp. in-12.

POITRAS, J.-W.—*Refrains de jeunesse.* Poésies canadiennes. Avec une préface de Louis Fréchette, lauréat de l'Académie française. Montréal : La maison de la bonne presse, 31, 33 et 35, St-Gabriel, 1894. 190 pp., in-12.

ROUTHIER, A.-B. - *Les échos.* Québec, 1882. 287 pp. in-12.

SAFFRAY, MADAME LA MARQUISE DE.—*Aux Français du Canada.*

SEMPÉ, EDOUARD.—*Cantate en l'honneur de Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'occasion de son voyage au Canada.* Montréal : imprimerie de Louis Perrault et compagnie, 1860. 8 pp. in-8.

STEVENS, PAUL.—*Fables.* Montréal : à vendre chez Jean-Baptiste Rolland, libraire, no 8, rue St-Vincent, 1857. De l'imprimerie de John Lovell, rue St-Nicholas. 124 pp. in-8.

SULTE, BENJAMIN.—*Les Laurentiennes.* Poésies. Montréal, 1870. 208 pp. in-16.

*Chants nouveaux,* Ottawa, imprimerie du journal *Le Canada*, coin des rues Sussex et Murray. 1880. 68 pp. in-16.

TACHÉ, LOUIS-H.—*La poésie française au Canada.* Précédée d'un article de revue historique sur la littérature canadienne-française—St-Hyacinthe imprimerie du *Courrier de St-Hyacinthe*, 1881. 288 pp. in-8.

THIBAULT, MADAME DUVAL.—*Fleurs du printemps*. Avec une préface de Benjamin Sulte. Fall River, (Mas.) E. U., Société de publication de l'Indépendant, éditeur, 49, rue Bedford, 1892. XI, 246 pp. in-16.

THOMAS, ANTOINE-LÉONARD.—*La mort de Jumonville*.

THOMAS, LOUIS.—*Épître à Son Altesse Royale le Prince de Galles*. 1860. 40 pp. in-8.

TREMBLAY, RÉMI.—*Caprices poétiques et chansons satiriques*. Montréal, A. Filiatreault & cie, imprimeurs, rue Ste-Thérèse, no 8 1883. 311 in-12.

*Coups d'aile et coups de bec*. Poésies diverses. Montréal, imprimerie Gebhardt-Berthiaume, 30, rue St-Gabriel—1888 pp, in-12.

*Boutades et rêveries*. Poésies diverses. Fall-River, Mass., Société de Pub. de l'Indépendant, éditeur. 1893. 320 pp. in-12 carré.

ANONYMES.—*La carabinade ou combat entre les carabins et les chérubins* (poème héroï-comique par un chérubin) Montréal, Les chérubins, imprimeurs-éditeurs, rue XXX, 1871. VI-6 pp. in-8.

*La littérature canadienne de 1850 à 1860*. Publiée par la direction du *Foyer Canadien*. Tome II. Québec, G. et G. E. Desbarats, imprimeurs-éditeurs, coin des rues Sainte-Anne et des Jardins, 1864. 389 pp. in-12. (1).

*Légende des enfants*. *Du ciel à la terre*. 8 pp. in-8. S. l. n. d.

*Le Pape et le Précieux Sang*. Par une religieuse du monastère du Précieux-Sang St-Hyacinthe, 16 juin 1875. 17 pp. in-8.

*Souvenir de la distribution des prix à l'Académie St-Denis*. Année 1867-68. 4 pp. in-8. S. l. n. d.

*Souvenir de la première communion*. La veille, le jour, le lendemain. Québec, C. Darveau, imprimeur-éditeur, no 8, rue de la Montagne. 1868. 11 pp. in-12,

P. G. R.

(1) Le tome I ne contient aucune poésie.

“ HISTOIRE DE NOTRE-DAME DE BONSECOURS  
A MONTRÉAL ”

Un jeune prêtre, M. Leleu, arrivé dernièrement sur nos plages, avec les beaux talents d'une intelligence cultivée, chante les gloires de Marie !... Et remarquez, ce n'est pas la dévotion familière à tous qu'il célèbre, ce serait déjà bien ; sa préface démontre qu'il le peut faire avec compétence ; mais c'est notre amour, à nous Canadiens de Ville-Marie pour notre patronne qu'il chante. Il a écrit pour la glorification d'un sanctuaire vénéré, auquel se rattachent les anciens et précieux souvenirs de notre ville. Oh ! que j'aime à recueillir les éloges de cette plume poétique, dans toute la fraîcheur de sa jeunesse littéraire pour ce type héroïque de la vénérable Mère Bourgeois, fondatrice de ce vieux temple ! L'histoire de sa vie prodigieuse de dévouement, comme du reste celle des fondatrices de toutes nos communautés, il faut le dire, n'est pas assez répandue. Sans doute, ceux qui repassent un peu attentivement les premières pages de notre histoire se rappellent les noms de la célèbre Marie de l'Incarnation, de Mme de la Pelletrie, de Mlle Mance, etc., etc., mais c'est curieux de voir leur application à ne citer ces noms que le moins possible. Il semble même parfois qu'on vous trouve importun, troublant, que sais-je ? exagéré, quand vous redites ces noms illustres de notre berceau. Vous voyez de suite la frayeur d'amoindrissement de certains beaux types d'outre-mer. Il ne s'agit certes pas de cela, mais bien de mettre dans leur jour exact nos fameux personnages d'antan. Ils ont été saints, héroïques, et leur gloire doit être prônée avec d'autant plus de soin qu'il y a plus de négligence à en apprécier la valeur réelle. M. l'abbé Leleu a accompli cette tâche dans son joli livre de Notre-Dame de Bonsecours, et les pages délicieuses qui le composent ont été écrites par un jeune prêtre nouvellement arrivé de France.

J'en fais une seconde fois la remarque, parce que nous ne sommes guère habitués à voir un étranger apprécier juste en mettant le pied sur notre sol. Plus d'un aborde ici avec des idées fixes, ne se donne jamais la peine d'étudier les gloires de nos origines. Quand les circonstances les y forceront, un petit éloge tombera de leurs lèvres, et c'est tout. Vous sentez qu'ils n'ont qu'une supériorité à proclamer ; pourtant, personne ne songe à l'amoindrir. Du reste, nous savons tous que nous avons tout reçu du vieux sol de France, et les fleurs de vertu qui ont épanoui sur les rives de notre beau fleuve ont été arrosées par des mains françaises. C'est donc pour nous un mérite spécial de ce jeune et brillant auteur d'avoir su reconnaître et proclamer la gloire de la vénérable Mère Bourgeois, et de ne pas hésiter à continuer une œuvre littéraire toute à l'honneur de la Mère de Dieu et de la patrie. Rien d'étonnant que des écrivains, véritable gloire de notre écriin littéraire, tels que MM. l'abbé Casgrain, Benjamin Sulte, notre poète lauréat Fréchette, se soient empressés de saluer l'apparition de ce beau livre. Il a été écrit en un style charmant, soutenu. Les pages sont inspirées de documents historiques, irréfutables, toutes imprégnées du parfum de piété de la vénérable Mère Bourgeois.

Nous n'avons qu'un souhait à exprimer. Puisse ce livre attachant se répandre partout dans le pays, et même au loin ! Là, beaucoup de gens liront des détails qu'ils n'auraient jamais dû ignorer, et les étrangers reconnaîtront l'héroïque dévouement de ces femmes célèbres, qui ont fait de notre sol canadien un coin de terre digne d'études plus approfondies et d'admiration bien méritée !

CHARLES-P. BEAUBIEN, Ptre.

---

REPONSES

*Les juges de Trois-Rivières.* (VI, IV, 710.)—Le district judiciaire de Trois-Rivières fut érigé par la proclamation du 12 avril 1790, qui créait en même temps la cour des plaidoyers communs.

Quelques notes sur l'administration de la justice dans la province, antérieurement à la création de ce district, ne seront pas hors de propos.

Aussitôt après la capitulation de Montréal, la province fut mise sous la loi martiale et fut divisée en trois gouvernements. Les gouverneurs se réservèrent tout d'abord l'administration de la justice. Un peu plus tard des officiers de l'armée anglaise participèrent à cette administration en qualité de juges de paix. " Les Canadiens repoussèrent ces juges éperonnés, dit Garneau, et ils firent régler leurs différends par le curé et les notables du lieu, dont l'influence augmenta ainsi dans chaque paroisse. Par un heureux effet des circonstances, le peuple et le clergé se trouvèrent unis d'intérêts et de sentiments, et sous le règne de l'épée, l'expression de la morale évangélique devint la loi de chacun."

En 1764 eut lieu l'établissement du gouvernement civil et la division de la province en deux districts.

Comme le nombre de protestants capables de remplir les fonctions de magistrats à Trois-Rivières était très limité, les juges de paix de Montréal et de Québec furent chargés d'aller tenir les sessions trimestrielles de cette ville.

Toute l'ancienne administration de la province fut en même temps refondue. On établit une cour supérieure, civile et criminelle, sous le nom de " cour du banc du roi " et une cour inférieure, dite " cour des plaids ou plaidoyers communs," toutes deux réglées sur celles de l'Angleterre et tenues de rendre leurs décisions conformément aux lois anglaises, excepté dans les causes pendantes entre Canadiens

et commencées avant le 1er octobre 1764. Les juges étaient nommés par la majorité du conseil du gouverneur et confirmés par l'Angleterre. Le conseil devait servir lui-même de cour d'appel sous la révision du conseil privé du roi (1).

L'acte de Québec, 1774, rétablit les lois civiles françaises et confirma les lois criminelles anglaises.

Les tribunaux ne paraissent pas avoir changé.

En 1787, Carleton, ayant fait une enquête sur l'administration de la justice, découvrit une foule d'abus. Ce fut à la suite de cette enquête qu'eut lieu l'érection du district de Trois-Rivières.

Les premiers juges de la cour des plaidoyers communs de Trois-Rivières furent messieurs Adam Mabane, Thomas Dunn, John Fraser, Hertel de Rouville et Pierre Panet. Ils furent nommés par commission en date du 1er juillet 1790.

Une nouvelle constitution fut octroyée au Canada en 1791. La province de Québec fut divisée en deux parties : le Bas Canada et le Haut Canada, ayant chacune leur gouvernement.

Le 12 janvier 1792, une nouvelle commission nommait les messieurs suivants : John Fraser, Thomas Dunn, Hertel de Rouville et Jenkin Williams.

Une troisième commission, datée le 28 janvier 1794, contenait les noms de MM. Jean-Antoine Panet, Pierre-Amable De Bonne et James Walker. Leur juridiction s'étendait aux trois districts de la province.

Cependant la population ainsi que le commerce de ce district augmentait et par conséquent le nombre des procès civils et criminels. Il était devenu nécessaire de réorganiser les tribunaux. C'est ce que fit le statut provincial 34 George III chap. 6., qui créait la cour du banc du roi du district de Trois-Rivières. Cette cour était tenue par deux juges de la cour du banc du roi des districts de Québec et de

---

(1) Garneau *Histoire du Canada*.

Montréal auxquels on adjoignit le juge de la cour provinciale du district de Trois-Rivières, laquelle était créée par le même statut.

La cour provinciale exista jusqu'à la fin de l'année 1830.

Voici la liste des juges de cette cour et la date de leur nomination.

Deschéneaux, Pierre-Louis, 18 déc. 1794 ; Faucher, Louis-Charles, 1er janv. 1803 ; Bédard, Pierre, 11 déc. 1812 ; Uniacke, Norman-Fitzgerald, (1) 24 mai 1827 ; Bédard, Pierre, (2) 11 oct. 1827 ; Fletcher, John, (3) 6 juin 1828 ; Bédard, Pierre, 2 oct. 1828 ; Vallières de St-Réal, Joseph-Rémy, 13 mai 1829.

Par le chap. 22, 10-11 George IV, la cour provinciale fut abolie et le juge provincial fut élevé au rang de juge de la cour du banc du roi, résidant à Trois-Rivières, et mis sur le même pied que ses collègues de Montréal et de Québec.

Le juge Vallières reçut donc une nouvelle commission.

Voici la liste des juges *résidents*. Vallières de St-Réal, Joseph-Rémy 10 déc. 1830 ; Gale, Samuel (4), 28 déc. 1835 ; Rolland, Jean-Roch (5), 13 fév. 1836 ; Rolland, Jean-Roch (6), juge assistant, 28 déc. 1838 ; Gale, Samuel (7), juge assistant, 27 mai 1839 ; Vallières de St-Réal, Jos.-Rémy (8), 8 août 1840 ; Mondelet, Dominique, 1er juin 1842.

Le juge Vallières fut suspendu de ses fonctions par Colborne, pour avoir rendu, durant les troubles de 1837-38, un jugement en faveur des détenus politiques qui demandaient des brefs *d'habeas corpus*. Il soutenait que le statut de la

(1) Durant la maladie de Pierre Bédard.

(2) Nouvelle commission.

(3) Durant la maladie de Pierre Bédard.

(4) Durant la maladie de Vallières.

(5) Ditto.

(6) Durant la suspension de Vallières.

(7) Ditto.

(8) Promu juge en chef de Montréal, le 1er juin 1842.

21e année de Charles II était loi en Canada ; bien que nous eussions une ordonnance spéciale, celle du conseil législatif de la province de Québec, 1784 ; et que l'ordonnance du gouverneur et du conseil spécial du 8 novembre 1838 était nulle comme étant contraire à un statut impérial (1),

La cour supérieure du Bas-Canada fut créée par le chapitre 38, 12 Viétoria.

Voici quels ont été les juges de cette cour depuis 1850.<sup>\*</sup> Mondelet, Dominique, 1er jan. 1850 ; Polette, Antoine (2) 3 mars 1863 ; Bourgeois, Jean Baptiste, 15 nov. 1880.

F. J. AUDET

*Les chapelains secrets d'honneur de Sa Sainteté.* (V, VI, 629)—“ Le Souverain Pontife a, pour l'assister dans les diverses fonctions ecclésiastiques, des prélats ou des chapelains. Si ces cérémonies sont publiques, les auditeurs de Rote, qui sont reconnus comme chapelains perpétuels du Pape, en exercent les fonctions ; si, au contraire, le Pape dit la sainte messe, ou fait une fonction dans sa chapelle privée, l'honneur de l'assister appartient alors aux chapelains secrets.

“ Le chapelain secret dit la messe d'action de grâces après celle du Souverain Pontife, l'aide au dépouillement de sa correspondance, des journaux, etc, fait ses commissions personnelles.

“ Les chapelains secrets ont le titre de Monseigneur et les mêmes vêtements que les camériers secrets, portant comme eux en cérémonie la cappa rouge. Leur fonction cesse avec le pontificat.

“ Les chapelains secrets d'honneur ont les mêmes vêtements que les chapelains secrets et le titre de Monseigneur.

“ De même qu'il y a des camériers d'honneur *extra urbem*, de même il y a des chapelains secrets d'honneur *extra urbem*.

(1) Bibaud, *Panthéon canadien*.

(2) Se retira le 1er sept. 188ff et mourut le 6 janvier 1887.

Les ecclésiastiques qui ont reçu cette nomination seraient, appelés, si le Papa quittait Rome et arrivait au lieu où ils se trouvent, à lui rendre les services et exercer les fonctions des chapelains secrets à Rome. Ils ont droit, mais hors de Rome seulement, au titre de Monseigneur et au même vêtement que les camériers d'honneur. Leur charge cesse avec le Pontificat " (Battandier).

Mgr JOSEPH DESAUTELS, Varennes, 1862 ;

Mgr J.-J. VINET, Sault-au-Récollet, 1862.

P. G. R.

*Fief simple et fief de dignité.* (VI, VII, 732,—  
" Le fief simple est celui qui n'est décoré d'aucun titre ou honneur. On appelle fief de dignité ou d'honneur ceux qui ont justice ou des titres, depuis les châtelainies jusqu'aux duchés."

Les fiefs de dignité avec titre, en Canada, sous le régime français, furent : la châtelainie de Coulonge, les baronies des Islets, du Cap Tourmente, de Portneuf et de Longueuil, le comté d'Orsainville (primitivement la baronnie des Islets), et le comté de Saint-Laurent (l'île d'Orléans).

Le roi de France érigea aussi la baronnie de Beauville, en Acadie, et le duché d'Arkansas, en Louisiane. L'historien Bibaud fait mention d'un marquisat du Sablé érigé dans la ville des Trois-Rivières. M. Benjamin Sulte, qui a fait une étude spéciale de la question, dit qu'une certaine portion de terrain située dans les limites de la ville des Trois-Rivières, et qu'il indique avec précision, a, pendant longtemps, été désignée sous le nom de marquisat du Sablé ; néanmoins, il affirme que ce prétendu marquisat n'a jamais été créé régulièrement. Il a bien retracé dans plusieurs anciens documents cette appellation de " marquisat du Sablé," mais, pour lui comme pour tous, l'origine de cette appellation reste inexplicable. La compagnie de la Nouvelle-France avait le droit, en vertu de l'article V de sa constitution, de concéder

des fiefs et seigneuries avec titre d'honneur, mais la création des duchés, marquisats, comtés et baronies devait être ratifiée par le roi. L'érection d'une simple châtellenie pouvait être faite sans que la ratification royale fût requise.

ERNEST GAGNON

*Le Compte Dupré.* (VI, III, 705.)—En 1755, par commission du marquis Duquesne, gouverneur général du Canada, M. Le Compte Dupré était déjà capitaine.

En juin 1755, il fut commissionné major, lieutenant-colonel en novembre de la même année, et enfin colonel pour la ville et le district de Québec, le 4 mars 1778, par commission du gouverneur Guy Carleton.

Pendant plus de vingt ans, tout le district de Québec a été sous ses ordres, et le zèle avec lequel il s'est acquitté de son devoir lui a toujours mérité l'amitié, la confiance et la reconnaissance de tous les miliciens.

L'anecdote suivante mérite d'être connue. Elle eut lieu en novembre 1775. L'ennemi était aux portes de la ville, trois sergents de la milice canadienne-française forment le complot de faire entrer les Américains par une petite porte près de la poudrière, dont un des sergents commandait la garde. M. Dupré, faisant sa ronde à onze heures du soir, découvre le complot et en avertit le lieutenant-gouverneur Cramahé. Les sergents sont pris et emprisonnés jusqu'en mai suivant. On leur fit leur procès, et ils avouèrent que sans le colonel, la ville aurait été prise.

Les Américains s'attachèrent à lui faire tout le tort qui était en leur pouvoir; plus de quatre cents restèrent à sa terre, près de Québec, et ruinèrent entièrement son habitation. Dans sa seigneurie, ils enlevèrent tous les blés, farine et effets qui lui appartenaient. Une preuve de la générosité et de la noblesse de ses sentiments est qu'il n'a jamais voulu accepter les terres qu'on lui a offertes en récompense de ses

services. L'amour de son roi et de son pays a toujours été le seul motif qui l'ait engagé à les servir.

C. DE Q.

*La France antarctique.* (VI, III, 703.)—Où était située la France antarctique qui intéressait tant Montaigne, et par quels pays est-elle représentée aujourd'hui ?

La réponse à cette question est assez facile. Voyons d'abord à quelle époque vécut le célèbre philosophe et moraliste. Montaigne naquit en 1533 en Périgord, et mourut en 1592. Il vit le jour un an avant le premier voyage de Jacques Cartier. Il avait douze ans lorsque parut chez Ponce Rosset, à Paris, la relation du deuxième voyage de ce hardi capitaine. Mais ce n'est pas aux contrées découvertes par le navigateur malouin que peut s'appliquer le nom de "France antarctique." En effet, qu'on lise le titre de la relation de Cartier : "Bref récit et succincte narration, de la navigation faite es yslles du Canada, Hochelaga et Saguenay." Il n'est nullement question ici de France antarctique, et l'on ne trouve nulle part cette désignation pour la région du Saint-Laurent dans les relations du 16ème siècle. Lescarbot parle des "voyages, navigations et découvertes des Français dans les golfe et grande rivière de Canada." Ramusio appelle les pays découverts par Cartier "terra nova detta la nuova Francia." Ce n'est donc pas sur les rives de notre grand fleuve qu'il faut chercher la France antarctique.

Portons nos recherches dans une autre direction. J'ouvre le précieux catalogue de M. Faribault, et je lis à la page 123 : "Thevet (André), historiographe de France—"Les singularités de la FRANCE ANTARCTIQUE, autrement nommé Amérique, et de plusieurs Isles découvertes de notre temps : Paris, 1558, in-4. Anvers, avec figures, 1558 in-8." Nous voici avec le nom de "France antarctique." Mais à quelle région s'appliquait-il ?

En 1555, un vaillant marin et homme de guerre, Nicolas Durand de Villegagnon, commandeur de l'Ordre de Malte, vice-amiral de Bretagne, conçut le projet d'aller fonder une colonie française dans l'Amérique méridionale. Il fit agréer son dessein au roi de France, Henri II. Et en même temps, il s'aboucha avec l'amiral Coligny, le chef du parti huguenot. Car il appert malheureusement que le commandeur de Malte avait donné dans les erreurs du calvinisme ; et l'un des buts de son expédition était d'ouvrir un lieu de refuge aux religionnaires ostracisés en France, et de fonder au delà des mers une petite Genève américaine.

Villegagnon quitte le Havre avec deux vaisseaux, le 12 juillet 1555, et au commencement de novembre il aborda à Rio Janeiro, alors connu sous le nom de Ganabara. Il débarqua ses hommes et ses provisions sur une île, bâtit des huttes, creusa des retranchements. " Dans l'anticipation de triomphes futurs, écrit Parkman, par une étrange perversion de langage, il appelle tout ce continent " France antarctique, tandis que le fort reçut le nom de Coligny."

Si l'on en croit certains auteurs, André Thevet accompagnait cette expédition. Thevet, né en 1502, mort en 1590, était un moine cordelier. Avidé d'études et de lecture, il acquit une assez grande érudition. Pour augmenter ses connaissances, il obtint la permission de visiter l'Italie et l'Orient: Revenu en France, en 1554, il donna une relation de son voyage. En 1555 il accompagna Villegagnon à Rio-Janeiro ou Ganabara. Comme l'expédition était, au fond, une entreprise protestante, il paraît évident que ce cordelier avait des opinions excessivement larges. Il fut malade presque tout le temps de son séjour en Amérique, et retourna en France l'année suivante. C'est alors qu'il publia ses " Singularités de la France Antarctique."

En 1558, il obtint sa sécularisation et devint aumônier de la reine Catherine de Médicis. La protection de cette sou-

veraine lui valut successivement les titres d'historiographe et de cosmographe du roi, auxquels étaient attachés de riches émoluments. Il était lié avec les poètes de la pléiade, Baif, Jodelle et Dorat. Ses principaux ouvrages sont : *Cosmographie du Levant*, 1555 ; *Singularités de la France antarctique*, 1558 ; *Discours de la bataille de Dreux*, 1563 ; *Cosmographie universelle*, 1571 ; *Les vrais portraits et vies des hommes illustres*, 1584.

La colonie fondée par Villegagnon n'eut pas une longue histoire. La discorde religieuse y déchaîna ses fureurs. Des ministres calvinistes arrivés à Ganabara en 1557 encoururent la disgrâce du commandeur de Malte, qui commençait à en avoir assez de l'hérésie.

La disette désola le fort Coligny. Enfin Villegagnon repassa en France, et après son départ, les Portugais s'emparèrent de l'établissement. La "France antarctique" avait à peine vécu deux ans.

Pour en revenir à Montaigne, il est clair que cette France antarctique dont il se préoccupait si vivement était la colonie de Rio-Janeiro. Le livre de Thevet fut publié en 1558. L'auteur des "Essais" avait alors vingt cinq ans. Grand amateur de lecture, il avait sans doute parcouru ce livre curieux.

L'homme qui avait demeuré dans la "France antarctique" et que Montaigne avait chez lui était évidemment un des colons de Villegagnon repatrié en France après la chute de l'établissement.

Comme on le voit, à la lumière de l'histoire, la question posée par un collaborateur du *Bulletin des Recherches Historiques* est d'une solution facile.

IGNOTUS

*Le chenal entre Québec et Montréal.* (VI, VII, 734.)—Les premiers efforts tentés pour améliorer le chenal entre Québec et Montréal remontent à l'année 1825.

L'année suivante, on commença à considérer la question comme étant d'intérêt public, et l'Assemblée Législative du Bas-Canada s'en empara. Un comité chargé de s'enquérir s'étant procuré des plans et ayant tenu des enquêtes, décida qu'il lui fallait obtenir de plus amples renseignements avant d'être en état de faire un rapport convenable, et en conséquence, une nouvelle commission fut nommée l'année suivante. On reconnut bientôt la nécessité de faire des sondages, et comme l'Amirauté Anglaise avait envoyé un corps d'ingénieurs pour faire ce travail, et que ces derniers étaient déjà parvenus au lac St Pierre, on résolut d'attendre le rapport du capitaine Bayfield, officier de l'Amirauté,—rapport très élaboré et d'un grand intérêt. Ce rapport fut soumis à la Chambre en 1831, et référé à un Comité de cinq membres, chargé de l'étudier.

Les choses en restèrent là jusqu'en 1838, alors qu'une somme de £500 fut votée pour faire une nouvelle inspection du lac St-Pierre.

En 1841, un ingénieur du nom de David Thompson prépara un estimé du coût de creusage du lac St-Pierre à une profondeur de seize pieds, à l'eau basse. La Chambre décida alors de prendre des mesures pour que ce travail s'accomplisse, mais ce n'était là que le commencement, et on discuta pendant trois ans encore, pour savoir si on creuserait le chenal naturel qui était passablement en courbe, ou si l'on ferait le chenal dans ce qu'on appelait alors le "straight channel" chenal Vaughan. Après bien des débats de part et d'autre, les partisans de ce dernier projet l'emportèrent et les travaux furent commencés sous la direction du capitaine Vaughan, mais furent interrompus en 1846, puis abandonnés définitivement en 1847, en face de l'opposition violente qui s'était soulevée contre le projet.

Encore des discussions jusqu'en 1850, alors que les commissaires du havre de Montréal, soumièrent un projet conçu

à peu près en ces termes " Que les commissaires du havre de Montréal devraient être autorisés à entreprendre les travaux et à emprunter, à un taux n'excédant pas huit pour cent ; tel intérêt, de même qu'un fonds de deux pour cent devraient être obtenus au moyen d'un droit sur le tonnage (enregistré) des navires, tel droit n'excédant pas un " shilling " du tonnage enregistré sur tous vaisseaux tirant dix pieds et au-dessus, pour chaque passage dans le lac ; et au cas où ce revenu ne suffirait pas au paiement des intérêts sur les argents empruntés, les surplus des revenus du port de Montréal devraient être appliqués pour combler le déficit." Ce plan fut adopté, et, au mois d'aout 1850, le parlement passa une loi (13-41 Vict. chap. 97), autorisant les commissaires à emprunter £30,000 pour procéder aux travaux, la direction et la location en étant laissées aux commissaires. L'outillage qui jusque là avait appartenu au gouvernement fut transféré aux commissaires.

Au mois de juin 1851, les travaux furent commencés dans le chenal naturel du lac St-Pierre, et en novembre de la même année, on avait déjà une profondeur de dix pieds six pouces.

En 1855 la profondeur était de 16 pieds et en 1857, 18 pieds.

En 1866 on atteignait 20 pieds. Tous ces travaux avaient été exécutés à même les fonds obtenus de l'émission de débentures, dont les intérêts étaient payés par les revenus du port.

En 1882, on évalua le coût du creusage du chenal à une profondeur de vingt-cinq pieds, à la somme de \$2, 944,365,91.

C'est en 1888 qu'une profondeur de vingt-sept pieds et demie fut obtenue dans le chenal entre Montréal et Québec, et c'est en cette même année que le gouvernement assumait la dette contractée par les commissaires pour encourir les frais de ce travail gigantesque. Le 13 décembre 1888 la flotte

de dragueurs du chenal des navires passa aux mains du département des travaux publics, qui a, depuis cette date, la direction entière des travaux.

A. ARCHAMBAULT.

*L'abbé Pierre Gazelle.* (V, VII, 640).—Au commencement de la révolution française, l'abbé Pierre Gazelle émigra en Angleterre. C'est de là qu'il passa au Canada, en 1793, en compagnie de l'abbé Desjardins. Le 1er octobre de la même année, il était nommé chapelain de l'Hôpital-Général de Québec. Il fut en même temps précepteur des enfants de lord Dorchester.

M. Gazelle repassa en France en 1796.

En 1821, l'abbé Gazelle remplissait les fonctions de chanoine de la cathédrale de Chambéry et de professeur de dogme au grand séminaire de la même ville. Au passage de Mgr Plessis à Chambéry en cette même année 1821, l'abbé Gazelle s'empessa de venir présenter ses hommages au prélat canadien qu'il avait bien connue à Québec. Nous ignorons où il mourut.

P.-G. R.

*L'autobiographie du père Chaumonot.* (VI, VII, 727).—L'autobiographie du P. Chaumonot a été trouvée parmi les nombreux manuscrits que le dernier des anciens jésuites du Canada, le R. P. Jean-Joseph Casot mort en 1800 à l'Hôtel-Dieu de Québec, avait déposés entre les mains des Religieuses hospitalières.

En 1860 un écrivain de New-York, J. G. Shea, en fit imprimer une certaine d'exemplaires, destinée aux seuls amateurs des curiosité bibliographies.

En 1867, le P. Carayon fit entrer cette notice dans sa collection des *Documents inédits sur la Compagnie de Jésus*.

Le R. P. Martin a aussi publié sous le titre *Un missionnaire des Hurons, l'Autobiographie du père Chaumonot avec un complément*, en 1885.

P.

QUESTIONS

735.—Connait-on l'existence quelque part de l'acte de concession de la seigneurie de Maure (St-Augustin) ? A qui et à quelle date fut octroyée cette seigneurie ?

Vondenvelden et Charland (Titres des concessions, etc., Québec, 1803), disent que l'enregistrement de cet octroi n'a pas été trouvé jusqu'alors au secrétariat de la province. En 1781, les Dames religieuses de l'Hôpital en rendent foi et hommage et ne peuvent produire autre chose qu'un acte d'adjudication du 22 septembre 1733, dans lequel ni les dimensions ni le nom du concessionnaire ne sont mentionnés.

H. T., Québec.

736.—Où est mort le célèbre jésuite missionnaire de Smet ?

J. R.

737.—L'ordre sacré et militaire du Saint-Sépulchre dont font partie plusieurs de nos Canadiens distingués est il l'ordre de chevalerie fondé par Godefroi de Bouillon parmi ses compagnons pour défendre le Saint-Sépulchre contre les infidèles ? Y a-t-il plusieurs ordres de chevalerie encore en existence de nos jours ?

Rio.

738.—Qu'était la maison de la Trinité à Québec ? A Montréal ? Ces institutions existent-elles encore ?

A.-R. R.

739.—A-t-on conservé le nom du triste individu qui pendit les braves patriotes Cardinal, Duquet, de Lorimier, etc., etc., à Montréal, en 1838 ?

CURIEUX.

740.—Châteaubriand a-t-il visité le Canada ? N'a-t-il pas plutôt fait que passer aux Etats-Unis ?

X. X. X.

741.—Qu'est-ce qu'un assistant au trône pontifical ?

PRE.